

L'INCORRUPTIBLE

Bulletin des Amis de Robespierre (ARBR)

n° 93

3^e trimestre 2015

« La propriété est odieuse dans son principe et meurtrière dans ses effets » Gracchus Babeuf

4612 pétitionnaires demandent avec nous la création d'un musée Robespierre à ARRAS. Un formidable encouragement.

Depuis sa création, l'ARBR-Les Amis de Robespierre revendique auprès de la municipalité d'Arras, ville dont il est natif, un musée dédié à Maximilien Robespierre et à la Révolution.

Cela nous apparaît tellement légitime, tombant sous le sens en quelque sorte, quelle que soit l'opinion que chacun peut avoir sur l'action de l'Incorruptible, que Robespierre est bien le personnage clé de la Révolution Française dont nous sommes les héritiers.

Bien d'autres personnages dans l'histoire politique de notre pays et qui n'ont pas sa notoriété disposent dans leur ville natale d'un musée permettant au public et aux chercheurs de mieux connaître leur œuvre. Alors pourquoi pas Robespierre ?

Cela est d'autant légitime que depuis quelques années, de nombreux touristes ou visiteurs se félicitent de l'existence du Musée du Louvre-Lens, des expositions au Musée d'Arras et des collections du Musée de Versailles. Le récent accessit de notre beffroi témoigne aussi de l'intérêt du public pour l'histoire. Mais nombreux aussi s'étonnent de ne pas trouver un endroit destiné à son illustre révolutionnaire.

On nous objecte encore trop souvent la « Légende Noire » de Robespierre. Pourtant, les travaux engagés depuis le bicentenaire par de nombreux historiens du monde entier confirment aujourd'hui, ce que disaient déjà Jaurès et Albert Mathiez : cette légende a été construite du vivant de l'Incorruptible même, poursuivie par les thermidoriens vainqueurs de l'intense combat politique de l'époque puis reproduite sans nuances comme telle depuis, pour satisfaire des considérations politiciennes diverses du moment.

Toutefois, si la communauté scientifique porte un regard beaucoup plus nuancé sur la vie, la pensée et l'action de notre ami, les médias, leurs *chiens de garde* (1) bien en cour d'aujourd'hui, et l'opinion publique dans sa majorité, continuent de croire à ce mythe. Bernard Vandeplas y revient par un bel article dans ce bulletin.

Aussi, pour appuyer sa requête, l'ARBR a lancé en 2010 une pétition par l'internet. Elle se poursuit aujourd'hui sur notre site rénové et les signataires peuvent y déposer leurs commentaires. Nous avons pu analyser la liste des pétitionnaires.

Je remercie chaleureusement les 4612 signataires, auxquels viennent s'ajouter le millier d'autres ayant préféré la plume et la feuille de papier, qui se sont joints à nous pour demander aux édiles arrageois l'ouverture d'un musée dédié à Robespierre.

(suite page 2)

SOMMAIRE

- Page 2 : Des préjugés tenaces
- Page 3 : la misère du peuple sous la réaction thermidorienne
- Page 4 : Lebas : « une juste et nécessaire rigueur »
Une pièce curieuse
- Page 5-6 : Babeuf et la conjuration des Egaux
- Page 6 : Parutions
La guillotine guilliette
- Page 7 : les compagnons de Babeuf dans le Pas-de-Calais
- Page 8-9 : la révolution et les fondements de l'instruction publique
- Page 9 : Parution
- Page 10 : conférence Gracchus Babeuf
Commémoration du 10 thermidor

Recevez la Newsletter de l'ARBR qui vous permet d'avoir rapidement les infos (inscription sur le site)

LES AMIS DE ROBESPIERRE
(A.R.B.R.)

Maison des Sociétés, rue Aristide Briand
62000 ARRAS

Mel : amisderobespierre@orange.fr

Site : www.amis-robespierre.org



Ces signatures proviennent de 49 pays différents, des USA, de Russie, d'Italie, d'Espagne, du Royaume-Uni, d'Australie ou du Japon, pour ne retenir que les plus nombreuses. 83 % concernent la France. Elles viennent de tous les départements, du Pas-de-Calais et du Nord bien sûr, de Paris et de la couronne parisienne, mais aussi des départements de Vendée.

Les signataires étaient libres d'indiquer leur profession, et/ou leur engagement citoyen. Il nous a été possible ainsi de traiter ces précieux renseignements. Ils témoignent avant tout de l'immense diversité des origines sociales ou géographiques des signataires. On y trouve de nombreux universitaires, et enseignants, de toutes disciplines, des retraités, mais aussi des tailleurs de pierre, des maçons, des ouvrières, des employés, des cadres de banque, des ingénieurs, des artistes et des comédiens. Bref, toute la diversité sociale de notre pays et des 49 autres concernés. Nous avons été heureux d'y trouver la signature d'une douzaine de députés, d'un ancien ministre et d'un Prix Nobel (2), excusez du peu, et d'un Espagnol émargeant « citoyen du monde ». La liste aurait été plus grande si des problèmes de gestion technique n'avaient ralenti, pendant un temps, la visibilité et l'accès au site. Non Robespierre n'est pas maudit par tout le monde.

Ces milliers de citoyens qui s'associent à notre initiative sont pour nous un vrai réconfort et un encouragement à poursuivre le dialogue avec la municipalité pour la convaincre de créer un musée dédié au plus célèbre de ses fils. Arras s'honorerait de lui consacrer un espace d'exposition, de consultation, d'études et de confrontation favorisant la connaissance historique. L'ARBR aujourd'hui dispose de nombreuses ressources pour l'enrichir et nous sommes prêts à travailler avec la municipalité à sa réalisation. Nous rencontrerons bientôt Monsieur le Maire d'Arras. Nous ne manquerons pas de lui parler de tout cela.

Alcide Carton

1. C'est ainsi que Paul Nizan, dans les années trente, désignait les journalistes et intellectuels « bien-pensants ».

2. Martin Perl, prix Nobel de physique

Des préjugés tenaces

Un internaute découvrant notre site « *Les amis de Robespierre* », nous écrit : « Je m'intéresse à l'histoire et je suis stupéfait de tomber sur un site s'appelant les amis de Robespierre ! ça fait froid dans le dos de voir que des gens puissent se réclamer de ce tyran sanguinaire ! ... »

Déjà sous la Constituante puis la Convention, les ennemis de Robespierre évoquent un tyran lorsque Robespierre intervient. Puis les thermidoriens mettent en place la légende noire d'un Robespierre tyrannique, sanguinaire etc...

Cette image persiste encore aujourd'hui malgré des études sérieuses sur Robespierre qui ont démenti cette figure construite dans le dessein de nuire à l'Incorruptible et à ses idéaux. Pourtant, il suffit de lire dès la chute de Robespierre certains mémoires sur la période pour se rendre compte que Robespierre n'est pas celui que notre internaute traite de tyran.

Choudieu, député Montagnard à la législative puis à la convention qui n'aimait pas le caractère de Robespierre, écrit dans ses mémoires : « *Robespierre est celui de tous les Montagnards qui a été le plus exposé à des accusations de tout genre. Ses ennemis l'ont présenté comme un ambitieux sans talent. Il suffit de lire ses différents discours pour se convaincre com-*

bien il était supérieur à tous ceux qui l'accusèrent et qui n'ont pu ne le vaincre qu'en l'assassinant.

Je n'aimais pas Robespierre car il n'était pas aimable, mais ce n'est pas une raison pour être injuste envers lui ou pour me joindre à ses ennemis lorsqu'il n'est plus. Quant à son ambition, elle ne m'a paru jamais bien démontrée et je n'ai pu voir en lui pendant toute sa carrière politique qu'un républicain, trop austère peut-être, mais qui voulait sincèrement le triomphe de la liberté. Il se peut que les lois d'alors fussent trop sévères, mais c'est un malheur inévitable dans toute révolution que, pour la terminer plus vite, il faut abattre tout ce qui s'oppose à sa marche... Ce n'est que par la postérité que Robespierre pourra être jugé ». Il faut constater que la postérité persiste parfois dans ses erreurs de jugement...



Le témoignage du docteur Souberville, médecin de Robespierre contredit également les dires des ennemis de l'Incorruptible : « *Personne ne savait mieux que moi combien son dévouement à la République était sincère, désintéressé, absolu. Il a été le bouc émissaire de la Révolution ; mais il valait mieux qu'eux tous.* »

B.V.

La misère du peuple sous la réaction Thermidorienne

La crise économique s'accroît en cette fin d'année 1794. La Convention revient à la liberté du commerce. En nivôse (fin 1794), le maximum est aboli, aussitôt les prix subissent une hausse vertigineuse; l'assignat de 100 livres tombe à 3; la livre de pain va monter à 60 livres. Le ravitaillement est rationné; les paysans n'acceptent plus le papier-monnaie. Tout concourt à la détresse: inflation, chômage, mauvaises récoltes.

En même temps, la réaction politique s'intensifie: on arrête Barère, Collot, Billaud, (Vadier s'enfuit) en mars 1795. On commence le procès de Fouquier-Tinville, on jette à l'égout les cendres de Marat retirées du Panthéon. Les insurrections de la faim, de Germinal et de Prairial sont un échec.

Jules Claretie nous décrit la situation (*):

« Le peuple, épuisé, las, dégoûté de la tragédie, se retire et laisse faire. Il ne combat plus, il méprise. Il assiste, le cœur plein d'amertume, au subtil assaut de toutes les places, à l'attaque de fièvre et comme d'hystérie qui s'empare des gens maintenant au pouvoir. Et plus d'idée pour dominer les foules; une cohue d'agités et de jouisseurs; chacun pour soi; l'âpre désir de mordre enfin à la vie large et facile, la soif de volupté, tous les appétits, toutes les ivresses, je ne sais quel matérialisme honteux; la femme - non - la courtisane dominant le monde; l'argent, la corruption, l'instinct succédant à la passion; la folie du plaisir après la folie du patriotisme. Quel contraste! On s'étourdit, on chante, on parade, on tourbillonne, on rit, on assassine.

Et jamais Paris n'avait peut-être présenté un plus affreux spectacle: toute une ville, le pied de la nécessité sur la gorge, râlant, mourant de faim; plus d'industrie, de commerce, nul négoce. Voyez le rapport fait à la Convention sur l'état des affaires à cette époque. Nul ne vend, n'achète. Il fallait être riche ou mourir. Plus de pain, et depuis longtemps. Un moment même, pendant l'hiver de 1794-1795, les fontaines étant gelées, Paris s'était trouvé non seulement sans pain, mais sans eau. Les provisions n'arrivaient pas. On les pillait en route, on les volait. Les représentants dépêchés par la Convention pour faciliter l'arrivée des subsistances, coururent le risque d'être étranglés par la populace à Evreux et à Amiens: en province aussi on avait faim. Plus d'une fois les ouvriers parisiens en insurrection descendirent dans la rue en criant qu'ils n'avaient point mangé. Sa maladie (celle du peuple) c'était la misère et la faim, l'âpre famine qu'on supportait auparavant, lorsque le luxe devenu honteux se cachait, la famine insupportable aujourd'hui que la réaction semait, par les rues les muscadins à cadettes et les

thermidoriennes aux seins nus. Pas de pain, le blé manquait ou disparaissait. Les agioteurs achetaient sur pied toute une récolte. Le pain, qui se vendait en Bretagne trois sols la livre en numéraire, coûtait jusqu'à vingt-cinq sous, et les assignats n'y donnaient point droit. On passait les nuits devant les boutiques des boulangers: l'hiver, on s'entassait aux portes des sections, les femmes, leurs enfants à la main, se mettant parfois de faux ventres pour obtenir le surcroît de ration des femmes enceintes. Un autre sciait devant sa porte son bois de lit, n'ayant plus de bois pour se chauffer. On ramassait au coin des rues de pauvres gens tombés d'inanition, des vieillards, des femmes. Et les muscadins, quand on relevait devant eux quelque affamé qui ne se tenait plus debout, zézayaient en riant un: il est ivre. » (1)



Après l'historien Jules Claretie, donnons la parole à Sébastien Mercier dans son *Tableau de Paris (1781)*: la disette de 1794. C'est pendant l'hiver de 1794 que la disette de la viande s'est fait sentir à Paris. On vit affluer à la fois et en même temps dans les boutiques des bouchers les femmes de ménage, les cuisinières, les domestiques, etc. La livre de bœuf s'éleva tout à coup depuis dix-huit sols jusqu'à vingt-cinq sols...

« À cette désolante pénurie de subsistances se joignait la difficulté plus désolante encore d'avoir du pain. Dès deux heures du matin, les femmes se rangeaient deux à deux sur une longue ligne que le peuple désigna sous le nom de queue. À peu près dans ce

même temps, on remarqua que d'autres queues se formaient pour l'huile, le savon et la chandelle. Au mois de mai, il y en eut une qui, commençant à la porte d'un épicier du Petit Carreau, s'allongeait jusqu'à la moitié de la rue Montorgueil. Les ouvriers, l'air morne et les yeux fichés en terre, comptaient en gémissant les heures qu'ils perdaient sans travailler.

À tous ces malheurs, le froid vint encore se joindre; depuis deux ans, la capitale se chauffait au jour le jour. Le charbon était extrêmement rare; on a remarqué la singulière exactitude de n'en faire venir qu'un seul bateau à la fois dans chaque port. Il fallait passer trois nuits pour obtenir son tour par numéros. »

Bernard Vandeplass

(*) in *Les Derniers Montagnards, histoire de l'insurrection de Prairial an III*, 1867

Jules Claretie est également l'auteur de « *Camilles Desmoulins, Lucile Desmoulins: étude sur les dantonistes* » 1874

LEBAS (Philippe François-Joseph) : « une juste et nécessaire rigueur »

Lebas écrit une lettre au citoyen Dumont, représentant du peuple dans le département de la Somme à Amiens, le 5 août 1793. Cette lettre est écrite dans un contexte historique majeur dans l'histoire de la Révolution française : celle-ci prend un tournant.

Le 27 juillet 1793, Robespierre, entre au Comité de Salut Public. Il est élu sur la proposition de Saint-André, en remplacement de Gasparin. Au début du mois d'août 93, les Enragés s'agitent de plus en plus, aidés par les journaux de Jacques Roux et de Leclerc. Profitant d'un approvisionnement difficile de Paris, les enragés mobilisent les foules et poussent la Convention à agir. La tactique de la terre brûlée est mise en action en Vendée, des mesures sont prises contre les accapareurs des denrées et la spéculation monétaire. Marie-Antoinette est transférée du Temple à la Conciergerie pour éviter toute tentative d'évasion. Carrier arrive à Caen comme représentant en mission pour prendre des mesures radicales contre l'insurrection. En un mot, la Nation est en danger et la Révolution entre dans sa phase la plus révolutionnaire. Pour preuve, au terme de la consultation populaire, la constitution de 1793 est ratifiée (mais jamais appliquée), et restera dans l'idéal de tous les révolutionnaires de 1848-1871.

La lettre de Lebas à son collègue Dumont est caractéristique d'un homme engagé dans la nouvelle phase de la Révolution. L'alliance de la Montagne avec le peuple accentue la pression sur les contre-révolutionnaires (aristocrates, accapareurs etc...). Lebas invite Dumont à sauver un patriote. Il montre son engagement dans la Révolution où l'union des patriotes doit permettre de sauver la révolution assiégée de toutes parts. Lebas écrit :

« Je t'ai déjà écrit, mon cher collègue pour te prier de rendre justice au citoyen Grandin. Je connais tes principes et j'applaudis d'autant plus volontiers à leur sévérité, qu'ils ont été et seront constamment les miens. Comme toi, je m'occupe au comité de sûreté générale à

*déployer contre les traîtres et les hommes suspects une juste et nécessaire rigueur, mais autant nous sommes obligés de sévir contre cette espèce d'hommes, autant nous devons nous attacher à venger les patriotes de leur oppression. C'est parce que je crois que le citoyen Grandin est victime de l'aristocratie, que je t'ai invité, que je t'invite de nouveau à t'occuper de son affaire. S'il était coupable. Je suis loin de [illisible] pour lui de ménagements liberticides, et je suis le premier à l'exhorter à le punir, mais s'il ne l'est pas, comme j'aime à le penser, s'il est toujours tel que je l'ai connu, je ne doute pas que tu ne t'empresses à venir à son secours et à rendre ce nouveau service à la cause des bons citoyens. Je te salue».**

Bernard Vandepias

*Archives privées.

Lebas, est né à Frévent (Pas-de-Calais), le 4 novembre 1764; il se suicide le 28 juillet 1794.

Avocat en 1789, il est délégué par le département du Pas-de-Calais pour participer à la fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Il devint l'année suivante administrateur de son département, et fut élu en 1792 député à la Convention nationale. Proche de Robespierre et des Duplay, il épousa la plus jeune des filles de l'hôte de Robespierre. Il entra au Comité de Sûreté Générale, mais il prit peu de part aux travaux de ce Comité, étant pour la plupart du temps en mission avec Saint-Just son ami.

Dans la séance du 9 thermidor, Lebas ne voulut pas abandonner ses amis Saint-Just et Robespierre, et demanda à partager leur sort. (D'après le dictionnaire des Conventionnels).

Une pièce curieuse...

Un extrait du registre des délibérations de l'administration municipale de la commune d'Arras, signé par le secrétaire du maire datant du 7 Messidor an 12 (Juillet 1804), concerne une pétition demandant un internement.

Que nous dit cette pièce : *« Vu la pétition de Macaire Danflour, cordonnier demeurant à Arras section A n°22 tendant à obtenir que Catherine Casani sa femme qui depuis plusieurs mois est dans un état de démence à faire craindre pour mes jours, soit mise en lieu de sûreté.*

Vu le procès-verbal dressé ce jourd'hui par les commissaires de police de cette, lequel constate que cette femme donne des marques de la plus grande démence et qu'on aurait à redouter les plus grands malheurs si elle avait à sa disposition du feu ou des meubles qui puissent lui servir d'armes.

Le maire de la ville d'Arras et les adjoints arrêtent que provisoirement ladite femme Danflour sera placée dans l'hospice des fous et qu'expédition du présent arrêté sera transmis avec le procès verbal des commissaires de police aux magistrats. »

Cette pièce est curieuse voir étonnante, non pas par son contenu, même si celui-ci est anecdotique dans un registre des délibérations d'une commune comme Arras. Mais cette pièce est curieuse par son support. Expliquons-nous : nous avons affaire à une feuille de papier avec un en-tête révolution-

naire, plus exactement une vignette révolutionnaire, à une date où l'Empire de Napoléon Premier prend naissance.

Plusieurs questions peuvent nous venir. D'une part, le fonctionnaire a recopié cet extrait de délibération avec une vignette révolutionnaire, l'a-t-il fait volontairement ?

Si oui, il nous montre un acte de résistance républicain face à l'Empire de Napoléon Premier qui s'installe. Si son acte est inconscient, il fait une erreur grave qui peut le conduire en prison.

D'autre part, n'y a-t-il pas encore tout simplement, de papier avec en-tête impérial ? On peut donc penser que ce fonctionnaire fait de son mieux, avec ce qu'il a. Nous sommes dans une période de transition entre une république qui se meurt officiellement depuis le Consulat et un Empire naissant institutionnellement. Cette pièce peut-être considérée comme le témoin d'un changement et d'une continuité. En effet, la République a laissé des traces, elle reste dans la mémoire de tous et durant le Consulat elle subsiste encore. Cette pièce est une trace Républicaine. On ne peut donc pas éliminer les symboles idéologiques facilement. Ils restent des témoins et ils participent au maintien du souvenir de la République.

B.V.

1796 : la conjuration des égaux C'est en prison, à Arras, que Babeuf l'avait conçue

Certains s'étonnent de ce que nous persistons à inscrire notre activité dans le cadre du « Bicentenaire de la Révolution » que tout le monde, ou presque, a rangé aux oubliettes. Patience, disons-nous il y a encore du grain à moudre. Comment, par exemple, pourrions nous faire silence sur « la Conspiration des Égaux » [1] et sur Babeuf en ce printemps 1996 ? Nous marquerons le double anniversaire de la Conjuraction et de l'arrestation de Babeuf par l'évocation de deux périodes de la vie de notre glorieux voisin picard, où il eut à connaître notre capitale artésienne.

DE 1785 à 1788 : UNE RICHE CORRESPONDANCE AVEC L'ACADÉMIE D'ARRAS

C'est à propos de questions foncières que François Noël Babeuf (il n'a pas encore choisi de se prénommer Gracchus), va correspondre avec Dubois de Fosseux, secrétaire de l'Académie Royale d'Arras, aristocrate « éclairé » (il sera le premier Maire élu d'Arras).

Agé de 25 ans, Babeuf est « Commissaire à terrier » à Roye, en riche terre picarde. « Ce fut dans la poussière des archives seigneuriales que je découvris les mystères des usurpations de la caste noble » dira-t-il. Jusqu'en avril 1788, près de 120 lettres [2] seront échangées et cette importante correspondance va beaucoup contribuer à élargir le champ de réflexion de Babeuf, même si le seigneur de Fosseux reste bien en retrait des idées avancées du jeune feudiste [3] picard. Dès le premier sujet abordé : « Est-il utile en Artois de diviser les fermes ou exploitation des terres » ?, Babeuf avance l'idée audacieuse de « fermes collectives » et de « communauté de travaux »

En 1787, enthousiasmé par une brochure qui parle « d'extirper radicalement les causes de la misère qui existe partout et de changer le monde entier », il réplique au scepticisme affiché par l'académicien arrageois, en évoquant : « un peuple ou régnerait la plus parfaite égalité... où le sol ne fut à personne mais appartient à tous, où tout fut mis en commun jusqu'aux produits de tous les genres d'industrie. »

La préparation des Etats Généraux (qui verra à Arras Dubois de Fosseux s'opposer farouchement à Robespierre) va définitivement interrompre cette correspondance.

SIX MOIS DE FRUCTUEUSE RÉFLEXION DANS LA PRISON D'ARRAS

Fougueux révolutionnaire, Babeuf se retrouvera en prison en 1790 puis en 1791. Élu administrateur de la Somme en 1792 son zèle lui vaudra de devoir s'enfuir à Paris en janvier 1793, où il sera à nouveau emprisonné de novembre 1793 à juillet 1794. Adversaire de Robespierre, il va bientôt réviser son jugement et rejoindre le camp des « robespierristes » où il se lie avec Buonarroti..

Dans le « *Tribun du Peuple* » le journal qu'il fonde en 1794, Babeuf se fait le porte parole des « républicains prononcés » restés fidèles aux idéaux de la Révolution. Il gagne la sympathie du peuple au point d'effrayer le Directoire.

Arrêté, une fois de plus, le 7 février 1795 à Paris, il sera transféré à Arras, dans la prison des Baudets (du nom de la rue où elle se trouvait — aujourd'hui rue Briquet-Taillandier—). « Les prisons ont toujours été l'école des Révolutionnaires » a écrit Claude Mazauric [4]. De 1793 à sa mort, Babeuf n'a connu que 14 mois de liberté. Mais c'est surtout emprisonné à Arras qu'il affermira ses idées sur la « Révolution sociale » à laquelle il aspirait depuis longtemps. À l'occasion d'une intense correspondance avec Germain, un éminent compagnon de lutte, et avec les « Sans-Culottes » du Pas-de-Calais, emprisonnés comme lui, il élabore progressivement son programme. On en retrouvera

l'essentiel dans son « *Manifeste des plébéiens* » publié peu après sa libération. « Nous prouverons, y écrit-il, que le territoire n'est à personne mais qu'il est à tous [...] tout ce qu'un individu en accapare au-delà de ce qui peut le nourrir est un vol social ».

Transféré d'Arras à Paris, puis libéré en octobre 1795, Babeuf décide, avec Germain, Darthé, Buonarroti que l'action contre le Directoire est urgente en cet hiver de l'an IV où la misère et la famine tuent les malheureux par milliers. Ils sont convaincus que seule une préparation clandestine peut préparer le soulèvement qui renversera le gouvernement.

C'est le 30 mars 1796 que se constitue « le Directoire secret de salut public » (ou « Comité Insurrectionnel »)

C'est le 10 mai 1796, que Babeuf et ses compagnons, trahis par Grisel [5] introduit parmi eux par Lazare Carnot, seront cueillis par la police.



La Conjuraction a échoué. Babeuf et Darthé seront condamnés à mort par la Haute Cour siégeant à Vendôme. Ce sont leurs corps ensanglantés qu'on trainera à la guillotine car ils se sont poignardés dans leur cellule après lecture de la sentence. Babeuf avait 37 ans. Darthé 26 ans.

LA FORTE INFLUENCE DE BABEUF DANS LE PAS DE CALAIS

Augustin Darthé, fidèle à Babeuf jusqu'à la mort, était né à Saint-Pol-sur-Ternoise. Il y avait été élu au Directoire du Département et avait joué un rôle important dans la répression de la « Petite Vendée de Pernes [6] » aux côtés de son beau-frère, Lebon. C'était un orateur remarquable.

Il y eut aussi des Audomarois très liés à Babeuf, incarcérés avec lui « aux Baudets » comme Cochet, Tafforeau, Toulotte, qui occupèrent des responsabilités assez élevées. [7]

Le « *Tribun du Peuple* », fit de nombreux adeptes dans notre département y compris chez des républicains notables. Cette popularité de Babeuf irrita particulièrement les riches bourgeois d'Arras qui manifestèrent bruyamment leur joie le jour de son arrestation le 10 mai 1796. Ils obtinrent de la municipalité qu'elle fasse sonner la plus grosse cloche du beffroi, une heure durant, pour fêter l'événement. Ils ne pouvaient supporter que Babeuf, après Robespierre, aspirât au bonheur commun et à l'égalité parfaite, au point d'y avoir l'un comme l'autre, sacrifié leur vie.

Quand, en 1796, Babeuf fut arrêté, Dubois de Fosseux, était en poste à Paris au Ministère de Lazare Carnot. On ignore ce qu'a pu être l'attitude de l'ancien secrétaire de l'Académie d'Arras à l'égard de son correspondant d'autrefois.

C.L.

(notes page suivante)

Notes de la page précédente :

[1] dont Albert Soboul a écrit « qu'elle ne pouvait se mesurer qu'à l'échelle du XX^e siècle ».

[2] La correspondance de Babeuf avec l'académie d'Arras' a été publiée par Marcel Reinhard en 1961 et l'ouvrage figure à la bibliothèque de l'ARBR.

[3] Personne s'occupant de droit féodal.

[4] Claude MAZAURIC, Babeuf. Écrits. Textes choisis de Gracchus Babeuf, introduction nouvelle, annotations, sources et travaux par Claude Mazauric, Pantin, Le Temps des cerises, 2009 (1965), 418 p

[5] Le capitaine Georges Grisel né à Abbeville en 1765. Il a été récompensé par Carnot d'une gratification de 10.000 F. et d'un mandat de 3 000 livres 'pour service rendu à la chose publique', puis en l'an VIII d'une place d'adjudant de place. Devenu royaliste il meurt en 1812 adjudant de la place de Nantes.

[6] SANGNIER G., *La Terreur dans le district de Saint-Pol (10 août 1792-9 thermidor an II)*, Blangermont, chez l'auteur, 1938, 2 volumes, 424 et 408 p., BHB 540.

[7] voir article en page 7 de ce bulletin

Comprendre et enseigner la Révolution française

Philippe Bourdin & Cyril Triolaire

Que reste-t-il de la Révolution française ?

Toutes les révolutions affirment s'inspirer des principes universels de

« 89 », et la Révolution française semble s'imposer d'une part comme grille de lecture et modèle d'interprétation traversant les siècles et donnant sens au présent. Cette Révolution, comme héritage et comme actualité, est au coeur des programmes scolaires comme période étudiée et comme lieu de la sensibilisation au modèle républicain, du futur cycle 3 du primaire au lycée.

Qu'en reste-t-il et comment en parler ? Cet ouvrage propose à la fois l'état actuel de la recherche historique et une analyse efficace du discours scolaire sur la Révolution depuis le Bicentenaire. Chaque chapitre est structuré en deux parties, une première proposant une synthèse des travaux historiques sur la question, la seconde proposant un dossier documentaire.

ISBN 2701190649 Ed. Belin



Un livre et un DVD qui s'adressent aux lecteurs curieux, aux enseignants du 2nd degré, ainsi qu'aux étudiants des universités.

La guillotine guillerette

Les plaisanteries sur le supplice de la guillotine n'avaient pas cours seulement parmi le peuple : elles égayaient le monde le plus élégant. Voici ce que nous lisons dans *l'Histoire de la Société française pendant la Révolution*, par MM. Jules et Edmond de Goncourt :

« Tandis que la mode passait en Angleterre de couper le cou aux poulets avec de petites guillotines (1) un salon girondin de Paris riait, et se moquant, jouait à la guillotine avec un écran levé et tombant. Dans l'extrêmement bonne compagnie, le souper finissant, au dessert une petite guillotine en bois d'acajou était apportée sur la table. De jolies mains installaient sous le couteau de petites poupées, dont la tête figurait quelque ennemi, un des Lameth, ou M. de Robespierre, ou Bailly, ou Lafayette. La poupée décapitée, il en sortait quelque chose de rouge, où toutes les dames trempaient leurs mouchoirs : la poupée était un flacon, et le sang une liqueur ambrée (2). C'était le temps où Louis XVI et sa cour faisaient des gorges chaudes de M. Marat s'évadant par une cheminée (3) : dans son insouciance, la société riait de ce qui allait être son épouvante. »

1 Journal de la cour, août 1790.

2 Annales patriotiques, septembre 1792.

3 Journal de la cour, janvier 1790

Robespierre docu-fiction DVD Hervé Pernot

Robespierre, sa vie, son exercice du pouvoir sont confrontés à l'analyse et au jugement des hommes du Bicentenaire (1989), des historiens (Michel Vovelle, Jean-Paul Bertaud, Serge Bianchi...) et des hommes politiques (Jacques-Chaban Delmas, Michel Debré, Bertrand Renouvin, André Lajoinie, Lionel Jospin). Le film est d'un intérêt tout à la fois historique et historiographique. Il met en scène les moments les plus dramatiques de la vie de Robespierre et offre un regard sur la Révolution française à la fin du XXe siècle.

1 film—2 versions

Robespierre 1789/1989

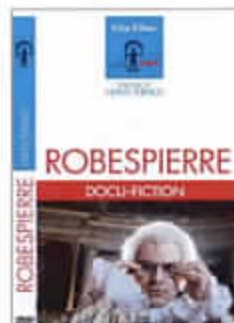
Documentaire-fiction 1h20

Robespierre 1758/1794

Documentaire-fiction 55 min

En vente 7€ + 4€ frais de port
sur etudes-revolutionnaires.org

ou S.E.R 17, rue de la
Sorbonne 75005 Paris



COMPAGNONS DE BABEUF DANS LE PAS-de-CALAIS*

Le *Tribun du peuple*, le journal de Babeuf connu une réelle audience dans le Pas-de-Calais. Trois Audomarois furent inculpés dans la Conspiration des Egaux. Augustin Darthé de St-Pol s/Ternoise, un des révolutionnaires les plus en vue du département, fut guillotiné avec Babeuf



DARTHE, Augustin, Alexandre

Né le 1er octobre 1769 à St Pol sur Ternoise, il étudie le droit à Paris, où il participe, au cours de l'été 1789, aux journées populaires. Elu membre du Directoire du Pas-de-Calais, il est le secrétaire et le beau frère de Joseph Lebon dont il partage le caractère entier et énergique.

Il est abonné au « *Tribun du Peuple* » et fait partie de la Société du Panthéon. Au début de brumaire, avec Babeuf et Buonarroti il tente de former un « Centre de direction ». Il assiste à la première séance puis aux diverses réunions du Comité insurrecteur. « *Infatigable et intrépide, habile à faire passer dans l'âme de ceux qui l'écoutaient la chaleur de la sienne* » dira de lui Buonarroti.

Dans le futur Corps législatif il devait représenter le Pas-de-Calais. Il préconise la dictature pour assurer l'ordre après le succès de l'insurrection, idée rejetée par les autres conjurés.

Caché entre deux matelas il est arrêté le 11 mai 1796 chez le menuisier Dufour.

Inculpé à Vendôme Darthé récuse la légalité de la procédure et refuse de se défendre. Condamné à mort il fait une longue déclaration en forme de testament politique.

Avec Babeuf, ils se poignent tous deux la veille de leur exécution avec un couteau qu'a pu leur glisser le fils de Babeuf lors d'une visite. Ils sont portés mourants à l'échafaud le 27 mai 1797.

COCHET François, Norbert Joseph

Aide-pharmacien à l'armée, Cochet, fait partie en 1793 du Comité de surveillance de St Omer. En 1794 il devient président de la Société montagnarde.

Incarcéré en l'an III à la prison de cette ville, Cochet écrit à son ami Taffoureau enfermé lui aussi à la prison des Baudets à Arras. Libéré il est hébergé à Paris chez son camarade Toulotte, pharmacien à l'hôpital militaire du Gros caillou. Il est abonné au « *Tribun du peuple* ». La Conjuratation déjouée, ils sont tous deux cueillis par la police et incarcérés à la Conciergerie, puis inculpés et transférés à

Vendôme. A l'audience de la Haute-cour Cochet se montre impertinent. Aucun fait matériel n'ayant prouvé sa complicité avec les conspirateurs il est acquitté.

Il reste en relations avec ses anciens co-détenus. En l'an VII il reprend quelque activité politique à la Société du manège. Après l'attentat de la rue St Nicaise contre le premier Consul il est mis en surveillance. Le 7 novembre 1807 il est arrêté avec cinq autres anarchistes

TAFFOUREAU, Louis

Né à St-Omer le 6 avril 1767. Fabricant de bas. Membre du Comité de surveillance de St-Omer.

Accusé de terrorisme après le 9 thermidor il est incarcéré à St-Omer, à Lille puis Arras où il fait connaissance de Babeuf. Remis en liberté en vendémiaire an IV il est réincarcéré en frimaire jusqu'en pluviôse, accusé d'entretenir une correspondance avec Babeuf. Impliqué dans la Conspiration des Egaux il est arrêté à Paris le 24 floréal et inculpé à Vendôme.

Il est acquitté et demande une indemnité car, dit-il, son arrestation était mal fondée. Il reste en relation avec certains anciens conjurés et entretient une correspondance avec Buonarroti. Il décède à St Omer le 28 juin 1840.

TOULOTTE, Eustache-Louis-Joseph

Né en 1773. Tout jeune secrétaire de la Société montagnarde de St Omer il devient juré au tribunal révolutionnaire d'Arras. Ami de Lebon, il fait voter la fermeture immédiate des églises et se félicite qu'on érige de toutes parts, comme à St-Omer, des Temples de la Raison.

En l'an IV il est pharmacien à l'hôpital du Gros Caillou à Paris où il héberge son camarade Cochet. Il est destitué de ses fonctions le 4 floréal an IV.

En germinal il est abonné au « *Tribun du Peuple* ». Il publie dans le n° 40 un article au nom de la société populaire de St-Omer. Il y exprime des sentiments démocratiques et des idées de classe attaquant les riches et prenant la défense des indigents.

Incorporé, il reçoit l'ordre de se rendre à l'Armée d'Italie, malgré la protection qui lui avait promise Carnot-Feulin (le frère de Lazare Carnot) ex-député résidant à St-Omer. Il apprend alors qu'un rapport de police l'accuse de comploter contre le gouvernement. Il est arrêté à Paris, avec Cochet. Ils ont pu brûler à temps les papiers compromettants. Inculpé à Vendôme il proteste de son innocence et refuse de répondre aux questions posées.

Il est acquitté, seulement soupçonné d'être dévoué aux anarchistes.

Condamné à la déportation en nivôse an IX il est placé en surveillance à Oléron. Il s'évade mais est arrêté le 20 floréal et enfermé à Ste Pélagie. Bien que figurant sur la liste il ne part pas pour Cayenne. En brumaire An XIII il est à Lille en liberté. Il devient par la suite rédacteur puis chef de division dans différents ministères et en 1811 chef du bureau central de la Police à Lille.

En avril 1815 Toulotte manifeste par courrier au ministre de l'Intérieur son attachement à sa majesté l'Empereur et le 15 mai 1815 il est nommé sous-préfet de Saverne dans le Bas-Rhin.

C.L.

* Voir l'article sur *Babeuf en prison à Arras* page 5

Notre système éducatif s'enrichit tous les cinq ans de nouvelles lois dites d'orientation, partielles ou globales, qui laissent ses acteurs et ses usagers souvent dubitatifs, faisant référence au « bon temps de ce qu'ils se souviennent avoir connu » et constatant amèrement « qu'il faut bien que quelque chose change pour que tout reste comme avant. » (1)

La dernière en date, s'intitule, par un curieux néologisme, « pour la refondation de l'École de la République » (2). Quels fondements (3) réels la loi s'intéresse-t-elle d'interroger et de « rétablir » ? Où donc, dans notre histoire, sinon pendant la Révolution de 1789, chercher les moments et par qui ces fondements ont été posés ?

Ce nécessaire retour par le passé nous paraît d'autant plus indispensable qu'il peut nous servir de guide de l'esprit pour faire l'instruction du discours et des intentions du présent.

Dans un article récent, notre ami Jean-Claude Martinage (4) revient sur le rôle essentiel que prit dans le débat révolutionnaire, le plan présenté par Le Peletier devant la Convention en 1793. Il nous revient de présenter, comparativement, celui avancé une année auparavant par Condorcet et connu sur le nom de « Cinq mémoires pour l'Instruction Publique » (5).

En cette fin du XVIII^{ème} siècle l'éducation et l'instruction des masses sont surtout une affaire d'églises et de doctrine charitable. Quelques rudiments du lire écrire, et compter sont offerts à une population enfantine essentiellement rurale au travail par nécessité dès le plus jeune âge. Les résultats ne sont pas négligeables, inégaux selon les régions. Dans le Nord-Pas-de-Calais, on peut retenir un taux de scolarisation avoisinant les 40 à 45 % et un niveau d'instruction (adulte lecteur déchiffreur) de 25 à 30 % pour les hommes et 10 % pour les femmes. Ce sont dans les endroits les plus ruraux et coutumiers des patois et dialectes locaux que les niveaux d'instruction (lire et lire et écrire) sont les plus bas, même s'il existe, en 1790, une école dans la plupart des paroisses du Nord-Pas-de-Calais (6). La qualité des maîtres et l'efficacité des méthodes est elle aussi médiocre. L'école éduque les vertus et la morale catholique plus qu'elle n'instruit.

La question scolaire n'occupe, néanmoins, que 11 % des revendications mises en forme dans des cahiers de doléances rédigés dans des assemblées communales probablement composées en majorité des hommes instruits du village. Cependant, nombre de doléances plaident pour un renouveau sensible et une laïcisation des buts et du fonctionnement des écoles (7) au regard d'un analphabétisme largement vécu comme un handicap.

Vaste programme. Les débats seront nombreux autour du droit à l'instruction pour tous, de sa laïcisation, son accès égal et sa gratuité. Les solutions proposées offriront un changement radical.

Parmi celles-là, les propositions de Condorcet. Elles se déduisent de son attachement à la déclaration des droits : sans instruction les hommes ne peuvent jouir plei-

nement de leurs droits. Ce qui est résumé par la célèbre formule : « il n'est point de Liberté pour l'ignorant. » Cette instruction est à comprendre au sens juridique du terme, non pas au sens de l'empilement des connaissances.

« L'éducation publique doit se borner à l'instruction, » dont il définit trois espèces (p.74) (8)

- « ce qu'il est bon à tous les hommes de connaître quelles que soient leurs professions et leurs goûts » incluant la culture technique qui prépare à la profession, qui reconnaisse les différentes aptitudes « dispositions » de chacun, non pas pour lui-même mais pour en tirer « un avantage général... »

- une instruction relative aux études des diverses professions,

- enfin une instruction scientifique pour accroître les connaissances et perfectionner l'espèce humaine.

Par cette instruction, ainsi conçue l'homme, le citoyen, peut alors se forger sa propre éducation. En les distinguant et les articulant de la sorte Condorcet délimite ainsi ce qui relève de l'univers familial, du devoir de l'État et du libre arbitre de l'individu. Il pourra être capable de comprendre et de critiquer les constitutions qui ne seront enseignées que comme des faits.

L'épistémologie est celle d'une instruction qui doit rendre perfectible la vie en société, et le progrès humain. Elle s'adresse également aux deux sexes.

« La puissance publique n'a pas droit de lier l'enseignement de la morale à celui de la religion. À cet égard même, son action ne doit être ni arbitraire ni universelle. [...] les opinions religieuses ne peuvent faire partie de l'instruction commune, puisque, devant être le choix d'une conscience indépendante, aucune autorité n'a le droit de préférer l'une à l'autre ; et il en résulte la nécessité de rendre l'enseignement de la morale rigoureusement indépendant de ces opinions. » [...]

« Enfin, aucun pouvoir public ne doit avoir ni l'autorité, ni même le droit, d'empêcher le développement des vérités nouvelles, l'enseignement des théories contraires à sa politique particulière ou à ses intérêts momentanés. » (9)

Cette conception émancipatrice de la laïcité constitue un second apport essentiel aux débats concernant l'Éducation. Non seulement Condorcet confie à la nation l'enseignement mais il cherche à le mettre à l'abri des opinions qu'il distingue des vérités.

Condorcet, autant que Le Peletier, est sensible à l'argument de la gratuité.

« C'est un devoir de la société que d'offrir à tous les moyens d'acquérir les connaissances auxquelles la force de leur intelligence et le temps qu'ils peuvent employer à s'instruire leur permettent d'atteindre. » (10)

Robespierre fut-il hostile ou indifférent aux propositions de

(suite page suivante)



Condorcet

Condorcet ? Pas plus qu'il ne fut indifférent aux questions de l'Éducation (11). Mais il manifestait une certaine défiance vis-à-vis des Académiciens. Condorcet était aussi un adversaire politique qui déclinait la liberté sous bien des formes, celle des parents, devant l'instituteur, celle de l'instituteur et des Lumières vis-à-vis de tout pouvoir. Sans doute avait-il trouvé plus approprié, comme nombre de ses collègues, le modèle rousseauiste du « martyr républicain » (12) pour davantage « *contrebalancer les vieilles superstitions par un credo républicain qui laisse sa place*

à l'Être Suprême » (13). Les propositions de Le Peletier traitaient plus concrètement la cause des enfants les plus pauvres. Pour qui reconnaît à Robespierre son incorruptible intérêt pour le « peuple », nul doute qu'il s'y reconnût aisément.

Aujourd'hui, comme celles de Le Peletier, les propositions de Condorcet étonnent encore par leur modernité.

(à suivre...)

Alcide Carton

1. TOMASI DI LAMPEDUSA Giovanni : Le Guépard, Editions du Seuil coll.Points, les grands romans, Paris 1958.
2. JOURNAL OFFICIEL : **LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 9 juillet 2013** <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2013/7/8/MENX1241105L/jo/texte>
3. **Fondement** : Empr. au lat. class. *fundationes* archit. « fondement, base, assise », lat. chrét. *fundatio* « action de fonder; stabilité, fermeté »
4. MARTINAGE Jean-Claude : Le Plan de Le Peletier de Saint-Fargeau qu'en retenir aujourd'hui? Bulletin de l'ARBR n°92, Maison des Sociétés, Arras
5. CONDORCET : *Condorcet, Cinq mémoires sur l'instruction publique* (1791). Présentation, notes, bibliographie et chronologie par Charles Coutel et Catherine Kintzler. Paris : Garnier-Flammarion, 1994, 380 pp. Coll. : Texte intégral)
6. GREVET René : Aphabetisation et instruction des populations rurales du nord de la France (milieu XVIIIe-début XIXe siècle) In: Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Tome 100, numéro 4, 1993. La culture paysanne (1750-1830). pp. 441-451.
7. BOURDIN Philippe : L'Éducation selon Robespierre in Robespierre portraits croisés sous la Direction de Michel Biard et Philippe Bourdin Ed. Armand Colin, Paris, 2013
8. CONDORCET, *Cinq mémoires sur l'instruction publique* (1791). déjà cité
9. ibidem
10. ibidem
11. ROBESPIERRE : Article XIII du projet de déclaration des Droits de l'Homme : « *La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la Raison Publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.* »
12. Le Peletier de Saint-Fargeau eut l'honneur du Panthéon
13. BOURDIN Philippe : déjà cité

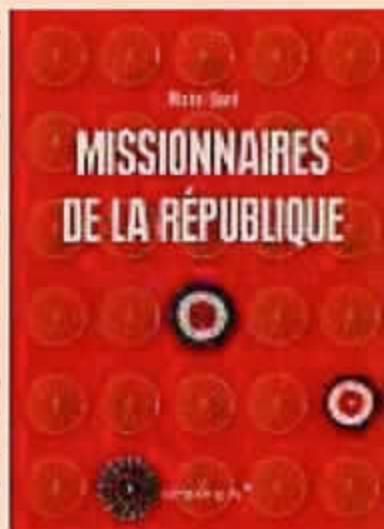
Réédition

Missionnaires de la République. Les représentants du peuple en mission (1793-1795)

Michel Biard

Printemps 1793. La Convention fait de certains de ses membres des « représentants du peuple en mission » envoyés à ce titre dans toute la France afin d'y faire appliquer les décisions du pouvoir central et assurer la défense de la patrie en danger. Cet ouvrage retrace pour la première fois, dans le détail des parcours individuels, l'extraordinaire engagement de ces hommes – leurs convictions aussi, leurs désillusions, leur goût du pouvoir ou leur esprit de sacrifice...

« *Voici un livre de portée majeure sur la période clef de l'histoire de la Révolution française, écrivait Claude Mazauric lors de la 1ère édition de ce livre en 2002. L'espace départemental, militaire ou frontalier ou encore reflet d'une spécialisation fonctionnelle : voilà le cadre dans lequel le missionnaire exerce ses talents; on le voit jour après jour déployer son zèle et son énergie, on mesure l'héroïsme de ceux qui s'épuisent à la tâche et y laissent leur santé, plusieurs leur vie, on devine comment s'exerce le goût (pervers) et plus simplement le plaisir éprouvé à une résidence qui se stabilise et conduit quelque fois à négliger le rappel... Observations fines sur les forcenés du travail comme Saint-Just qui multiplie les allers-retours entre le lieu de la mission et le « sein » de la Convention.* »



Ed. Vendémiaires 2015
ISBN : 978-2-36358-185-3



Gracchus Babeuf à l'Office culturel d'Arras 61, Grand'Place Arras

Entrée libre

Conférence
par **Jean-Marc Schiappa**
le samedi 12 décembre 2015 à 15h



Exposition du 5 au 12 décembre 2015
Réalisée par *les Amis de Gracchus Babeuf*
(de St Quentin)

Enseignant, historien et chercheur, **Jean-Marc Schiappa** a consacré depuis 30 ans une bonne part de ses travaux à la Conjuración des Égoux, dite aussi Conjuración de Babeuf, et surtout aux hommes qui y participèrent, en particulier à Philippe Buonarroti, qui survécut et voulut au XIX^e siècle en rendre compte et la poursuivre. Mais tandis que la recherche historique établissait de plus en plus précisément les étapes de l'existence et de l'action de Babeuf, la figure de celui-ci, vue, positivement ou négativement, comme le précurseur de bien des mouvements et tentatives révolution-

naires, continuait à donner lieu à des ouvrages où interprétations et éléments de légende se mêlaient. C'est pourquoi Jean-Marc Schiappa a jugé utile de présenter à un large public sous la forme la plus accessible possible le parcours et la doctrine originale de ce révolutionnaire.

Jean-Marc Schiappa a écrit :

Buonarroti, l'Inoxidable (Ed. Libertaires 2008)

Babeuf pour le bonheur commun (Ed. Spartacus octobre 2015)

Commémoration du 10 thermidor

A l'initiative de l'A.R.B.R., de nombreux amis de Robespierre et de Saint-Just ont tenu à rendre hommage aux révolutionnaires assassinés le 9 thermidor de l'an II, ce 28 juillet devant le monument de la Convention au Panthéon.



Elisabeth Mayeur, membre du Comité directeur de l'ARBR, a retracé la courte vie politique de Robespierre en rappelant son action pendant ces cinq années de construction de la République.

Au mois de mai de cette année, lors de la panthénisation de cinq résistants, le président de la République a dit d'eux qu'« ils étaient différents » mais « guidés par les mêmes forces », « animés par le même idéal », avec un seul amour, celui de la patrie. Ils ont donné « chair et visage à la République ». « Pour nous robespierristes, disait Elisabeth, ces mots résonnent aussi pour tous ceux qui aux côtés de Maximilien, ont perdu la vie en Thermidor, en défendant cette Répu-

blique à laquelle ils croyaient de toutes leurs forces. Une République juste, égalitaire, où chacun trouverait sa place, en fonction de ses talents, ou chacun subviendrait à ses besoins, où nul ne serait victime d'injustice, une République fondée pour le bonheur des citoyens ».



(le texte complet de l'allocution d'Elisabeth Mayeur est disponible sur le site)